

HÉLÈNE CONWAY-MOURET « La binationalité est surtout une richesse »

Elle a été nommée **MINISTRE DÉLÉGUÉE CHARGÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER** dans le gouvernement Ayrault 2 au mois de juin 2012. Éluë neuf mois plus tôt sénatrice des Français établis hors de France, cette membre du Parti socialiste, proche de François Hollande, née en Algérie, expatriée pendant plus de vingt-cinq ans, notamment en Irlande, a volontiers accepté la mission qu'on lui offrait. Entretien avec une ministre particulièrement préoccupée par le sort de ses compatriotes de l'étranger.

AM : La France est le pays qui compte le plus de ressortissants détenus en otage, tous en Afrique. Quelle est votre réaction ?

Malheureusement, le risque terroriste préexistait avant notre intervention aux côtés des troupes maliennes et à la demande des Maliens. Il est important de rappeler qu'aucune région du monde, et a fortiori la zone sahélienne, ne peut être considérée comme étant à l'abri. S'agissant de la sécurité des ressortissants au Mali et au Niger dans le contexte de l'intervention militaire dans le nord du Mali, je me suis récemment rendue dans ces deux pays [début février, NDLR] afin d'évaluer les dispositions prises pour la sécurité de nos communautés. C'est dans un contexte de prévention que nous avons procédé en janvier dernier à la fermeture temporaire du lycée Liberté de Bamako. Ce type de mesures fait l'objet de réévaluations constantes ; ainsi, le lycée a été rouvert le 11 mars. **Êtes-vous en contact avec les entreprises qui travaillent sur le continent ? Avez-vous tiré des leçons de l'affaire Areva ?**

Le centre de crise est en liaison constante avec les entreprises afin de faire le point sur les risques existants

dans les zones où elles disposent d'emprises. Concernant Areva, tout est fait aujourd'hui par le groupe, en lien avec les autorités locales et les autorités françaises, pour que les salariés travaillent dans des conditions de sécurité renforcées. Pour leur sécurité, justement, je n'en dirai pas plus. **Beaucoup de Français ont-ils quitté le Niger ?**

Non, mais cela s'explique par le fait qu'ils sont bien insérés. Et une grande partie de notre communauté est binationale, née dans le pays. Elle n'a donc aucune envie d'en partir. **Quelle est la situation des Français vivant dans d'autres pays en crise : Syrie, Libye, Tunisie...**

Notre ambassade à Damas est fermée depuis le 6 mars 2012. Nous avons appelé les ressortissants à quitter le pays. C'est une situation douloureuse, car de nombreux Français sont binationaux. Leur vie est en Syrie, et ils n'envisagent pas de la quitter. Depuis le début des violences, la France a déployé tous les efforts diplomatiques, notamment au sein du Conseil de sécurité, et exercé toutes les pressions sur le régime afin qu'il cesse ses violences envers les populations. S'agissant de la Libye, notre priorité est d'accompagner le pays dans sa reconstruction. Mais il faut, en



« La population française totale vivant hors du territoire national est comprise entre 2 et 2,5 millions de personnes. 234000 d'entre eux vivent en Afrique. »

les quatre vérités

corollaire, améliorer les conditions de sécurité afin de favoriser le retour des investisseurs français. Lors de mon récent déplacement à Tripoli, le président du Congrès général libyen, Mohamed El-Megaryef, m'a assuré de sa volonté de s'engager pleinement sur la voie de la coopération. Il m'a fait part également du besoin d'être soutenu par la communauté internationale dans son ensemble pour assurer cette transition et en faire une réussite.

En Tunisie enfin, nous coopérons avec les autorités locales, en lesquelles nous avons une entière confiance, afin d'assurer la sécurité des ressortissants et des entreprises françaises.

Combien de Français vivent ou travaillent l'étranger? Et plus particulièrement en Afrique?

Un million six cent mille ressortissants sont inscrits sur le registre mondial des Français de l'étranger. L'inscription étant volontaire et facultative, nous estimons que la population française totale vivant hors du territoire national est comprise entre 2 et 2,5 millions de personnes, parmi lesquelles 234 000 vivent en Afrique. Sur le continent, ils sont installés majoritairement en Afrique du Nord et en Afrique francophone. En 2012, la communauté française s'est accrue de 3,5 % en Afrique du Nord, avec ses 98 090 inscrits au registre. Le nombre d'inscrits a augmenté de 3 % au Maroc et en Tunisie et de 5,3 % en Algérie.

Existe-t-il une spécificité des Français de l'étranger?

Sur l'ensemble, je note qu'ils sont souvent très bien installés, depuis longtemps. Ce sont des populations parfaitement intégrées qui se comportent comme les nationaux. Il y a une sorte de fusion. On retrouve, bien sûr, un grand nombre de binationaux, qui sont la résultante du rapprochement entre les deux communautés. Ils traversent les crises comme tout le monde. Ils étaient là avant et ils savent qu'ils resteront après. Il n'y a pas de tensions comme on peut le ressentir dans les milieux

d'expatriés établis pour une durée limitée. Au Niger, par exemple, les professeurs du lycée ressentaient très mal nos consignes de sécurité, qu'ils trouvaient oppressantes, au point de vouloir rentrer en France. Les autres, je les ai trouvés sereins, calmes, vivant leur vie de toujours, avec quand même une menace invisible dont ils ont conscience.

Et lors de votre déplacement à Bamako?

J'avais dans l'idée que je me rendais dans un Mali en situation de conflit armé et qu'en conséquence il y aurait des mesures de sécurité exacerbées. Or la vie à Bamako était parfaitement calme et normale. Ce qui contrastait avec Niamey, où l'on est confronté

« Une personne partie à l'étranger peut se voir reprocher d'avoir fui ou trahi son pays. Il y a une connotation parfois très négative attachée à l'expatriation. »

à un climat sécuritaire permanent alors que le Niger n'est pas en guerre. Les Français s'y sentent davantage oppressés. C'était assez déroutant de constater la différence entre ces deux pays.

Combien de temps durent vos déplacements?

Je reste deux jours, en général. J'arrive et je rencontre la communauté française, nous évoquons les questions sécuritaires, je visite l'établissement scolaire existant sur place. Je rencontre également les acteurs économiques, les représentants des entreprises françaises, cela fait partie de notre diplomatie économique. Ensuite, il y a le volet politique, les rendez-vous avec les ministres, le maire, les autorités...

Que retenir-vous de ces rencontres?

Nous avons des échanges très cordiaux, très francs, on peut se dire les choses. Globalement, les présidents, les ministres que j'ai rencontrés, les représentants des autorités locales, aiment la France, l'attendent, nous reprochent parfois de ne pas être

assez présents, voudraient « plus de France », qu'on apporte notre aide, notre expertise... Ce sentiment avait été particulièrement fort en Libye, à Tripoli, où l'on m'a rappelé la dernière visite ministérielle, celle de Pierre Lellouche [secrétaire d'État chargé du commerce extérieur jusqu'en mai 2012], accompagné de chefs d'entreprise. Il était arrivé au moment du déjeuner pour repartir trois heures après. Comment peut-on faire du business en trois heures? Les autres représentants des pays européens viennent, reviennent, établissent de vraies relations de travail. Les interlocuteurs ont l'impression que nous nous reposons un peu trop sur l'image de bonne qualité de nos

produits. Donc, on me dit qu'il faut que nous soyons plus présents, que nous entretenions des relations plus soutenues.

Confirmez-vous une vague d'expatriation économique?

Je note surtout que la mondialisation a rattrapé la France. D'autres pays avaient une tradition de mobilité beaucoup plus forte. Partout où il y a une activité économique importante, il y a des Français. Aux États-Unis, par exemple, nous avons constaté une stagnation des expatriations qui est due à la situation économique américaine. En revanche, en Côte d'Ivoire, pays avec lequel nous venons de signer un Contrat de désendettement et de développement [C2D], on peut imaginer que des entreprises françaises vont répondre à des appels d'offres, peut-être les remporter, et il y aura forcément un appel d'air.

Les binationaux, heureux de vivre à l'étranger, comme je l'ai dit tout à l'heure, sont en même temps des relais, une force, ils contribuent à cette image



À Abidjan le 11 décembre 2012 avec le président ivoirien Alassane Ouattara.

de l'Hexagone qu'on aime. Il y a aussi chaque année plus de 13 millions de touristes français qui voyagent à l'étranger!

Quel est le nombre d'exilés fiscaux?

On ne demande pas aux Français pourquoi ils partent. C'est pourquoi on ne connaît pas le nombre d'exilés fiscaux.

Un expatrié est-il un citoyen comme un autre?

Ce que je sais, c'est qu'une personne partie à l'étranger peut se voir reprocher d'avoir fui ou trahi son pays. Il y a une connotation parfois très négative attachée à l'expatriation. Mais il n'y a pas que des exilés fiscaux! Prenez la mobilité étudiante, qui est augmentation. Ces jeunes font ce choix parce qu'ils ont envie d'apprendre une autre langue. Parce qu'ils ont réalisé qu'il vaut mieux avoir une expérience sur le marché international. Ils sont ensuite moins réticents à partir pendant quelques années travailler à l'étranger. Mais l'expatriation est compliquée quand on revient, quand il s'agit de se réinscrire partout, c'est

un moment difficile à vivre. Être parti loin de la « mère patrie » est souvent considéré comme une « faute » que certains veulent faire payer. Alors qu'un expatrié revient avec des atouts à valoriser, comme la pratique d'une langue, l'ouverture d'esprit... Il faut donc travailler sur cette question du retour au pays.

Que comptez-vous faire?

D'abord communiquer sur cette question pour éliminer les clichés sur ces expatriés. Montrer de quelle façon ils peuvent participer au redressement économique de leur pays, expliquer qu'ils paient chaque année environ 500 millions d'euros d'impôts sur le revenu, par exemple. Il faut changer radicalement le rapport entre les expatriés et la France. Les déplacements que j'effectue, plus de vingt en huit mois, servent aussi à cela.

La binationalité est-elle une question inscrite à votre agenda?

C'est surtout une richesse qui fait tomber les barrières que certains voudraient ériger entre les personnes. Dans ce cas, pourquoi apprend-on une langue étrangère si ce n'est pour communiquer avec l'autre? La curiosité envers l'autre est importante. Parfois la communauté française d'un pays est forte de 50 ou 60 % de binationaux. En Algérie par exemple aujourd'hui, il reste peu de franco-français.

« On ne demande pas aux Français pourquoi ils partent. C'est pourquoi on ne connaît pas le nombre d'exilés fiscaux. »

Quel sera votre prochain voyage?

Peut-être une visite éclair au Mali, pour les questions d'éducation, et parce qu'un programme d'aides assez important va être mis en place, à condition que la feuille de route soit tenue, à savoir, notamment, l'organisation d'élections avant juillet et la mise en place de la commission de réconciliation nationale. ■